

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Ferdinand BRUNETIERE

Léon XIII : Son œuvre

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1903, tome 5, p. 272-280

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

LÉON XIII

SON ŒUVRE

« Vous ne me reverrez plus ! » me disait-il la dernière fois que j'eus l'honneur d'être admis à son audience, il y a de cela quinze mois ; mais comme c'était, depuis huit ans, la quatrième fois qu'il me le disait, avec un fin sourire où la résignation n'avait pas éteint l'espérance, je me plaisais à croire qu'il me le dirait encore plus d'une fois, tant il y avait toujours de vivacité dans son geste et d'énergie dans sa parole et, sous la frêle enveloppe de ce corps émacié, tant on sentait de vigueur d'esprit.

J'arrivais de Nice, on je venais de faire une conférence en faveur du « Monument de Bossuet » et je partais le lendemain pour Florence, où j'allais en faire une autre sur *Le progrès religieux dans le catholicisme*. Il le savait. Et, comme il l'avait fait pour une autre conférence, à laquelle, deux ans auparavant, au mois de janvier 1900, peu s'en était fallu qu'il me fit l'insigne honneur d'assister, il voulut bien me demander de lui en exposer le plan. Ce lui fut une occasion de revenir sur quelques-unes des idées qui lui étaient les plus chères, qu'il venait précisément de développer à nouveau dans une récente *Encyclique*, et notamment sur celle-ci que, dans les temps où nous sommes, l'obligation s'imposait aux « Laïques » de faire tout leur devoir, et ce devoir, disait-il, ne consistait pas moins dans la défense par la parole et par la plume, et dans l'apologie, que dans la pratique même de la religion.

On me pardonnera d'évoquer aujourd'hui ces souvenirs personnels, et on m'approuvera de ne pas y insister. Aussi souvent que j'aie sollicité l'honneur de son audience, si le

grand Pape qui vient de mourir m'a donné des marques particulières d'une bonté dont je garde fidèlement la mémoire, ce n'est pas de mes sentiments qu'il s'agit aujourd'hui, ni même de la douloureuse émotion que m'a causée la nouvelle de sa mort. Non, en vérité, il ne s'agit aujourd'hui de répandre ni des « pleurs » ni des « fleurs » sur le cercueil d'un Pontife qui, s'il disparaît, c'est à l'heure, n'en doutons point, que la Providence a voulue.

Dans l'histoire de l'Eglise, quand un « grand destin s'achève » c'est qu'un « grand destin commence ». Ce que d'ailleurs l'on doit aux hommes publics, ce n'est pas de témoigner bruyamment la tristesse qu'on ressent de leur perte, et la meilleure manière qu'il y ait presque toujours de les regretter, c'est d'essayer de caractériser leur œuvre. A plus forte raison quand à peine se sont ils eux-mêmes considérés comme les ouvriers ou les artisans de cette œuvre, mais plutôt comme l'instrument ; quand ils n'ont pas mis leur récompense dans les opinions ou les jugements des hommes ; et quand enfin la mort, en les touchant, ne les a surpris, ni déconcertés, mais avertis seulement que leur tâche en ce monde est désormais accomplie.

A aucun Pontife, et depuis bien longtemps, pas même peut-être à Pie VII, l'élu du conclave de Venise et le négociateur du Concordat, il n'en était échu de plus lourde, ni de plus délicate à la fois qu'à Joachim Pecci, lorsque le 20 février 1878, au troisième tour de scrutin, 44 voix sur 60 en firent le successeur de Pie IX au trône de saint Pierre. Quelles étaient alors, au lendemain de l'occupation de Rome et en pleine bataille du *Kulturkampf*, les difficultés et les angoisses de la situation, on le sait et on le voyait. Mais la plus intérieure et la plus dangereuse était celle que peut-être on discernait le moins, et elle consistait en ceci que la

papauté depuis un siècle, occupée d'autres choses qui pouvaient paraître plus urgentes, avait laissé sommeiller, si l'on peut ainsi dire, la « vertu sociale du catholicisme ».

On a quelquefois, souvent même, opposé, dans ces dernières années, la « politique » de Léon XIII à la « mysticité » de Pie IX, et il ne s'agit, à la vérité, que de s'entendre sur le sens des mots. S'il y a cependant, au dix-neuvième siècle, dans l'histoire de l'Eglise, un Pape dont les préoccupations ont été surtout de l'ordre politique, je veux dire analogues, parallèles et connexes à celles des souverains temporels de son temps, d'un empereur des Français ou d'un roi d'Italie, c'est Pie IX, tandis qu'au contraire, les considérations de cet ordre ont sans doute et nécessairement tenu quelque place dans l'œuvre de Léon XIII, mais, dès ses premiers actes et premières *Encycliques*, on vit bien que les préoccupations du Pontife étaient principalement sociales. Elles l'étaient déjà quand il n'était encore qu'évêque de Pérouse.

Pendant un quart de siècle, sa politique n'a rien abandonné ni relâché des justes revendications de la papauté. Elle n'a permis que l'on portât aucune atteinte aux principes, et naturellement, encore moins au dogme. Mais et tout de même que la fixité du dogme ne l'empêche pas d'« évoluer » entre des limites qu'il n'appartient d'ailleurs qu'à l'Eglise de définir, ainsi les principes sont assez larges pour qu'aucun progrès légitime de l'esprit humain ne soit incompatible avec eux. Ils sont en même temps assez généreux, à cause de leur divine origine, pour que leur juste application, non seulement n'entrave jamais « le progrès social », mais au contraire le favorise.

Et quand aux conditions nécessaires de cette application il n'en faudra qu'une seule, qui sera qu'on distingue ces principes de tout ce qui n'est pas eux, pour les en séparer, et notamment des formes politiques, transitoires, contingentes et particulières, dont ils peuvent avoir eu historiquement

besoin pour le réaliser. On comprendra mieux ce que nous voulons dire, et ce nous ne pouvons qu'indiquer, si l'on étudie, en regard l'une de l'autre, l'Encyclique du 28 décembre 1879 : *Quod apostolici*, et l'Encyclique *Rerum novarum*, de 1890, sur la condition des ouvriers. Rendre au catholicisme toute la portée de son action sociale, et d'une doctrine de vérité, uniquement saisie par l'intelligence, en faire une doctrine de vie qui ne pénètre pas seulement la conduite, mais littéralement, et à tout moment de l'action qui l'engendre ; la dégager pour cela de toute espèce de particularisme local ou politique, dogmatique ou national ; la concilier ou la réconcilier avec des doctrines qui s'y opposent pour le moment, mais qui ne lui sont pas nécessairement ennemies puisqu'elles n'en sont elles-mêmes, à vrai dire, que la « laïcisation » ; subordonner d'ailleurs aux circonstances le choix ou l'application des moyens, qui ne sauraient être partout ni toujours identiques, mais qui doivent évoluer avec les conditions changeantes de la vie ; telle semble bien avoir été l'idée maîtresse de la « politique » de Léon XIII ; et, en effet, si l'on le veut, c'est de la « politique », mais ce n'en est pas, si l'on le veut aussi ; et que, la « politique » ayant généralement pour objet une augmentation de puissance, de ressources et de bien-être, celle de Léon XIII n'ait uniquement tendu qu'à rasseoir sur ses bases morales une société mal remise en-core, toujours branlante, et comme étourdie de la violence du choc dont elle est issue.

Par là s'explique ce rêve généreux et grandiose d'union qui fut celui de Léon XIII, et dois-je dire ici que pas une fois je ne l'ai revu qu'il ne m'en reparlât, comme du terme lointain de ses efforts et de la terre promue de ses espérances ? Oui, sans doute, et combien lointain, si l'on fait attention que la politique, et la politique seule, ayant jadis divisé le christianisme contre lui-même, ne renoncera pas aisément à une division qui est, ou qu'elle croit qui est

le principe de sa force : *Divide ut imperes !* Protestants, catholiques et Grecs, ou Russes, ne sont peut-être séparés que par l'intérêt qu'ils croient avoir à l'être, à moins encore qu'ils ne le soient par des antipathies de races, qu'en ce cas le christianisme a donc précisément pour mission d'atténuer elles aussi, et de détruire un jour.

Ai-je besoin de rappeler comment Léon XIII a rempli cette partie de sa tâche, et ne suffit-il pas à le prouver qu'en cette même année 1903, après la visite du roi d'Angleterre et de l'Empereur allemand, qui sont les chefs des deux grands Etats protestants, il nous quitte à la veille de recevoir celle du Tsar « orthodoxe » de toutes les Russies.

Mettons encore, si l'on le veut, que la « politique » ait fait cet ouvrage ! Mais convenons du moins que c'était une « politique » nouvelle, une « politique » dont la nouveauté ne s'égalait qu'à sa grandeur, dont la grandeur n'était faite que de son désintéressement, et dont le désintéressement ne pouvait enfin procéder que de la confiance de celui qui l'a pratiquée pendant vingt-cinq ans dans le pouvoir de l'action morale. *Quum infirmor, tunc potens sum.*

Comme autrefois l'apôtre des Gentils, c'est dans sa faiblesse même que Léon XIII a trouvé le principe de sa force, et, en effet, jamais Pontife, au temps de la splendeur du pouvoir temporel, en demandant moins, n'obtint ou ne réalisa davantage, ni ne fit faire à la chrétienté vers l'unanimité des sentiments, qui prépare celle des croyances, un pas plus décisif et plus considérable.

Et par là encore s'explique la complaisance qu'il a toujours témoignée pour les progrès du catholicisme en pays anglo-saxon, et notamment aux Etats-Unis. Ce que Léon XIII a vu dès son avènement au trône pontifical, c'est que le développement du catholicisme aux Etats-Unis serait un des grands événements de son règne, et, comme cet événement concordait à ses propres desseins, il n'a

rien négligé de ce qu'il fallait faire pour l'aider à produire toutes ses conséquences. Oserai-je me servir de cette expression familière ? Il a vu le premier toute la signification de l'expérience américaine et qu'elle prouvait non seulement que le catholicisme n'a rien d'incompatible avec les « exigences » de la pensée moderne, ou avec les nécessités de l'action sociale, mais encore que son avenir était là même, dans la démonstration de la vérité de son dogme par l'évidence de sa vertu sociale.

La mémorable affaire des « Chevaliers du travail » a précédé l'apparition de l'Encyclique *Rerum novarum*, et d'ailleurs on ne signalerait pas un paragraphe de cette Encyclique dont l'indication ne se retrouvât dans les *Lettres pastorales* du cardinal Pecci, évêque de Pérouse ; mais il en est de ces grandes questions comme des vérités dogmatiques elles-mêmes, que l'Eglise n'a jamais « définies » que contrainte et comme forcée. On ne « définit » pas le dogme *pour* lui-même, mais à l'*encontre* d'une hérésie qui le menace.

C'est à peu près ainsi que la nature des progrès du catholicisme aux Etats-Unis, et le souci de les maintenir dans la voie qu'il fallait, a été pour Léon XIII l'occasion longtemps attendue de préciser la nature de l'action sociale du catholicisme, et de donner, en les objectivant, une consistance extérieure aux idées essentielles qui, depuis douze ans alors, étaient les principes inspirateurs de son pontificat. On sait assez avec quelle sollicitude active il a suivi depuis lors le mouvement grandissant de la « démocratie chrétienne » ou du « christianisme social » ; et comment en France, en Italie, en Belgique, en Allemagne et ailleurs, sa grande préoccupation a été d'en favoriser le progrès en en prévenant les excès.

Dans quelle mesure y a-t-il réussi ? Il y aurait complètement échoué, si l'on en croyait quelques sceptiques, et même quelques catholiques, dont le grand argument est d'opposer ce qui se passe en France depuis quelques années, et en ce moment même tout ce que Léon XIII a fait pour la France, en général, et en particulier pour réconcilier le catholicisme et la démocratie. Mais je crois qu'ils se trompent. Ils se trompent de raisonner ainsi comme si Léon XIII, politique à leur manière, avait attendu de ses directions « des effets *immédiats* ».

Aussi bien que personne au monde, Léon XIII savait que l'œuvre qu'il avait entreprise n'était pas l'affaire d'un jour, ni même d'une semaine d'années. « Ni la nature ni Dieu même ne font tout d'un coup tous leurs grands ouvrages : on crayonne avant que de peindre, on dessine avant que de bâtir ». Léon XIII ne l'ignorait pas ! Et, d'ailleurs, quel Souverain Pontife, ayant devant lui l'éternité promise à l'Eglise, n'a toujours porté ses regards bien au-delà du présent et travaillé surtout pour l'avenir ?

Mais on se trompe encore davantage, ou plutôt on est aveugle, si l'on ne voit pas quelle transformation profonde ont opérée ces vingt-cinq ans de pontificat, et combien la situation du catholicisme dans le monde diffère aujourd'hui de ce qu'elle était au lendemain de la mort de Pie IX. Est-il besoin, pour le montrer, d'une longue énumération de faits ? Non, et il suffit qu'en dégageant « la vertu sociale » du catholicisme des formes surannées qui l'enveloppaient et qui l'enserraient, Léon XIII lui ait rendu, avec la liberté toute la fécondité de son institution primitive.

Les effets en sont partout sensibles, et ils sont de ceux contre lesquels on ne prévaudra pas. S'il s'est élevé depuis vingt-cinq ou trente ans, dans le monde, comme un esprit nouveau dont le souffle pénètre en quelque sorte d'humanité les institutions qui survivent encore du passé ; si l'organisation des lois qu'on appelle « sociales » est devenue

la grande préoccupation de tous ceux qui ne croient pas qu'un mandat public leur ait été confié pour en faire l'instrument de leur politique, ce qui veut dire, en bon français, de leur ambition ou de leurs intérêts ; si l'on essaie de refaire, sur la base de la « solidarité », des sociétés que leurs progrès matériels avaient comme aveuglés sur l'insuffisance d'une morale qui n'était que l'économie politique, personne assurément n'y a contribué plus que Léon XIII.

Il y a plus : et de ces « lois sociales », dont nous parlons, on pourrait prouver que celles-là seules ont pris vraiment corps et sont passées dans les mœurs, dont les catholiques de France et d'Italie, de Suisse et de Belgique, d'Amérique et d'Allemagne on fait en quelque sorte leur affaire personnelle. Si quelques cantons catholiques et si la petite Belgique, à ce point de vue, sont peut-être, dans le vrai sens, dans le bon sens du mot, les pays du monde aujourd'hui les plus « avancés », c'est qu'on n'en connaît pas qui aient suivi plus fidèlement l'inspiration de Léon XIII. Et, sans doute, il nous est douloureux de songer qu'à la générosité de cette inspiration, la France, ou du moins une certaine France, n'ait répondu qu'en mettant son orgueil à faire d'elle-même, et elle seule, et contre le catholicisme, ce qu'elle eût pu si bien faire avec l'aide de l'appui du Souverain-Pontife.

Il est douloureux de songer que, tandis que l'Angleterre et la Russie, l'Allemagne et les Etats-Unis d'Amérique s'empressaient autour de Léon XIII, la République française ait choisi ce moment, je ne dis pas pour l'inquiéter sur la durée de l'œuvre qu'il avait entreprise, mais pour insulter du haut de la tribune à tout ce qu'avait aimé, tout ce qu'avait appelé de ses vœux, j'ajoute à tout ce que représentait un vieillard de quatre-vingt-quatorze ans, dont la vie, dans la prison dorée de son Vatican, n'a été qu'un long sacrifice de lui-même à sa mission « sociale » de chef de la catholicité. Il est douloureux de

songer qu'un grand pays, dont on vantait jadis l'esprit de chevalerie, de reconnaissance et de courtoisie, n'aura répondu que par des accents de haine et de violence à l'appel le plus affectueux et le plus désintéressé qu'on lui eût jamais adressé du haut du trône de saint Pierre !

Mais l'œuvre ne périra pas ! Le successeur de Léon XIII quel qu'il soit la continuera ! Soyons-en sûrs, plus sûrs encore au lendemain de sa mort que nous ne l'étions hier : l'action catholique est orientée pour longtemps, pour des siècles peut-être, dans la direction que lui a donnée le très grand pape qui vient de disparaître. « Intellectuelle » en d'autres temps, et en d'autres temps « politique », selon que l'Eglise en a eu besoin, l'action sera « sociale », parce que l'Eglise en a besoin, et parce que la démocratie a besoin de l'Eglise. L'éternel honneur du pape Léon XIII dans l'histoire, sera de l'avoir compris et, l'ayant compris, d'avoir tout fait et tout bravé pour hâter ou pour préparer la réalisation d'un rêve dont on peut bien dire en vérité qu'il n'en est déjà plus un, s'il ne lui faut désormais que du temps pour s'achever. C'est ce qui manque le plus aux desseins ambitieux des hommes, et le moins à l'Eglise de Dieu.

Ferd. BRUNETIÈRE,
de l'Académie française.